



No de résolution  
ou annotation



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 13 février 2023, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre et Jean-Philippe Caron.

L'absence de monsieur le conseiller Hugo Guénette est motivée.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Mathieu Caron.

Sont également présentes, la directrice générale, madame Julie Jetté et la directrice générale adjointe et greffière, madame Julie Thérien.

Des contribuables, une employée et un journaliste sont également présents.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Monsieur le maire Mathieu Carton souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice générale, madame Julie Jetté.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2023-02-027 Ouverture de la séance ordinaire**

Monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**LÉGISLATION**



No de résolution  
ou annotation

### **2023-02-028 Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour avec ses ajouts et ses reports.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-029 Nomination de madame Julie Thérien – Directrice générale adjointe et greffière**

**Considérant** la nécessité de combler le poste de greffière suite au départ du greffier ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

De procéder à la nomination de madame Julie Thérien au poste de directrice générale adjointe et greffière, rétroactivement, en date du 23 janvier 2023.

D'autoriser monsieur le maire Mathieu Caron et madame la directrice générale Julie Jetté à signer le contrat de travail de ladite personne, le tout selon les conditions énumérées en comité plénier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-030 Adoption des procès-verbaux**

**Considérant** que conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie des procès-verbaux dans les délais prescrits ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que les procès-verbaux suivants soient adoptés et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 ;
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2023 ;
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2023 ;



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Note au procès-verbal :**

Dépôt par la trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 janvier 2023.

**2023-02-031 Demande d'exemption de taxes – Zec Pontiac**

**Considérant** la demande reçue de la Commission municipale du Québec concernant la demande d'exemption de taxes du bureau de la Zec Pontiac situé au 11, rue Saint-Joseph ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

De refuser la demande d'exemption de taxes faite par le bureau de la Zec Pontiac de Gracefield.

Il est également résolu qu'advenant la tenue d'une audience pour ce dossier, la Ville de Gracefield désire être avisée et présente.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-032 Signature - Entente Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2022-2024 – Ville de Gracefield (2022-12425-1)**

**Considérant** l'entente à signer avec le Ministre de la sécurité publique pour la mise en œuvre d'un projet dans le cadre du programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'autoriser une aide financière de la Ville de Gracefield au montant de 6 000,00 \$ pour cette entente.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **ADMINISTRATION**

##### **2023-02-033 Adoption des comptes municipaux / Janvier 2023**

**Considérant** que les comptes municipaux pour le mois de janvier sont déposés ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposé au comité des finances, pour un total de 712 428,49 \$.

- Salaires nets : 139 979,87 \$.
- Liste sélective des chèques : chèques no 26856 à 26893 pour un montant de 214 830,42 \$
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 1538 à 1603 pour un montant de 182 262,70 \$
- Liste des prélèvements : no 2490 à 2539 pour un montant de 175 355,50 \$.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

##### **2023-02-034 Engagement de dépenses / Février 2023**

**Considérant** les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois de février 2023 ;

**Considérant** que les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

- |                     |              |
|---------------------|--------------|
| • Sécurité publique | 3 484,00 \$  |
| • Transport         | 17 666,03 \$ |
| • Urbanisme         | 214,78 \$    |



No de résolution  
ou annotation

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2023-02-034.

Que madame la directrice générale Julie Jetté soit autorisée à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-035 Renouvellement – Association des directeurs municipaux du Québec – ADMQ**

**Considérant** la campagne de renouvellement et d'adhésion 2023 de l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

De renouveler l'adhésion annuelle auprès de l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) de la directrice générale madame Julie Jetté, de la trésorière madame Jacqueline Boucher et de la directrice générale adjointe et greffière madame Julie Thérien au montant total de 2 637,00 \$ plus les taxes applicables pour les trois, et d'en autoriser le paiement.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-036 Autorisation de dépense – Groupe DL Solutions informatiques**

**Considérant** la réception de la facture pour le renouvellement du logiciel Adobe ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 578,00 \$ plus les taxes applicables à Groupe DL Solutions informatiques pour le renouvellement de la licence du logiciel Adobe.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-037 Modification à la résolution 2022-03-097 Fonds régions et ruralité (FRR) – MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**

**Considérant** que la résolution 2022-03-097, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

De modifier la résolution 2022-03-097 afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-038 Modification à la résolution 2022-05-210 Partenariat avec Jeunesse Sans Frontière Vallée-de-la-Gatineau – Programme de soutien en prévention de la criminalité**

**Considérant** que la résolution 2022-05-210, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

De modifier la résolution 2022-05-210 afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-039 Modification à la résolution 2022-08-327 Réfection du chemin du Lac-Pémichangan – Programme d'aide à la voirie locale – Volet soutien – Demande conjointe avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie**



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales commerciales Inc. - No 5614-MG FLA-795

**Considérant** que la résolution 2022-08-327, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-040 Abroger et remplacer la résolution 2022-03-089 - Signataires autorisés – Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)**

**Considérant** qu'un des signataires autorisés auprès de la SAAQ n'est plus à l'emploi de la Ville de Gracefield ;

**Considérant** la nécessité d'avoir plus d'un signataire autorisé auprès de la SAAQ ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'abroger et remplacer la résolution 2022-03-089 par la présente résolution.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté, madame la directrice générale adjointe et greffière Julie Thérien et monsieur le contremaître Stéphane Marcil, à titre de signataires autorisés auprès de la Société d'assurance automobile du Québec.

D'autoriser ces derniers à procéder à la mise à jour de notre fiche au Registraire des entreprises du Québec.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-041 Abroger et remplacer la résolution 2022-03-090 - Signataire autorisé – Caisse populaire Desjardins Gracefield**

**Considérant** la nécessité d'annuler l'autorisation concédée à l'ancien directeur général ;



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** la nécessité d'avoir un signataire autorisé supplémentaire auprès de notre institution financière et également la nécessité d'autoriser la directrice générale ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'abroger et remplacer la résolution 2022-03-090 par la présente résolution.

D'annuler l'autorisation concédée à monsieur Jean-Marie Gauthier d'agir à titre de signataire autorisé auprès de la Caisse populaire Desjardins Gracefield.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté, à titre de signataire autorisé auprès de la Caisse populaire Desjardins Gracefield.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

##### **2023-02-042 Abolition d'un poste d'opérateur**

**Considérant** la démission de l'employé 32-0038 ;

**Considérant** que ce poste n'est pas protégé au sens de la convention collective ;

**Considérant** qu'après une analyse de la situation, la direction générale recommande l'abolition de ce poste ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Qu'un poste d'opérateur soit aboli à compter du 13 février 2023, conformément à l'article 20.01 de la convention collective.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

##### **2023-02-043 Demande de deux cartes de crédit – Directrice générale et directrice générale adjointe et greffière**

Madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :





No de résolution  
ou annotation

De procéder à la demande afin que deux cartes de crédit soient émises, soit une à la directrice générale madame Julie Jetté et une pour la directrice générale adjointe et greffière Julie Thérien, pour la Ville de Gracefield, le tout auprès de Visa Desjardins (limite 5 000,00 \$ chacune).

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-044 Modification à la résolution 2022-08-319 Autorisation de signature – Demande de subvention**

**Considérant** que la résolution 2022-08-319, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-045 Modification à la résolution 2022-06-262 Autorisation de signature de la convention d'aide financière Fonds et ruralité**

**Considérant** que la résolution 2022-06-262, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



No de résolution  
ou annotation

**2023-02-046 Modification à la résolution 2022-03-100 Autorisation de signature – Convention de subvention pour le financement de projets d’habitation**

**Considérant** que la résolution 2022-03-100, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l’ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-047 Modification à la résolution 2022-11-496 Offre de service – Toilette sèche au nouveau sentier pédestre du Lac-Mud**

**Considérant** que la résolution 2022-11-496, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l’ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-048 Modification à la résolution 2022-12-567 Programme d’aide aux immobilisations – Ministère de la Culture et des communications**

**Considérant** que la résolution 2022-12-567, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l’ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :



No de résolution  
ou annotation

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-049 Autorisation de paiement – Quatrième déboursé - Appelle Fred (Soumission 2022-10)**

**Considérant** le bon déroulement des travaux de réparation au centre communautaire ;

**Considérant** que le surveillant des travaux a recommandé le paiement du quatrième déboursé ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 88 597,00 \$ plus les taxes applicables pour le quatrième déboursé au contracteur Appelle Fred.

Que cette dépense soit imputée du poste budgétaire 02 70121 522.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-050 Modification à la résolution 2022-08-350 Octroi de soumission 2022-09 – Fourniture et installation des jeux d'eau**

**Considérant** que la résolution 2022-08-350, adoptée par le conseil de la Ville de Gracefield, autorisait l'ancien directeur général à signer ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

De modifier la résolution afin de remplacer le signataire désigné de la Ville de Gracefield comme étant madame la directrice générale Julie Jetté à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



No de résolution  
ou annotation

**Note au procès-verbal :**

Monsieur le maire Mathieu Caron se retire à 19h11.

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron préside la séance pour ce point.

**2023-02-051 Autorisation de dépense – Mise à niveau de la salle des archives**

**Considérant** le rapport d'inspection du Fonds d'assurance des municipalités du Québec ;

**Considérant** que certains travaux doivent être réalisés dans la salle des archives située au 30, rue Principale ;

**Considérant** la soumission reçue des Constructions Progénik Inc. ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 9 630,40 \$ plus les taxes applicables aux Constructions Progénik Inc.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, président d'assemblée pour ce point, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Note au procès-verbal :**

Monsieur le maire Mathieu réintègre son siège à 19h12

**2023-02-052 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 123 900 \$ qui sera réalisé le 21 février 2023**

**Considérant** que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Gracefield souhaite emprunter par billets pour un montant total de 123 900 \$ qui sera réalisé le 21 février 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
57-2007	123 900 \$



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt. en conséquence ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu unanimement :

Que le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 février 2023 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 février et le 21 août de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2024.	22 100 \$	
2025.	23 400 \$	
2026.	24 700 \$	
2027.	26 100 \$	
2028.	27 600 \$	(à payer en 2028)
2028.	0 \$	(à renouveler)

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-053 Offre de services - Services comptables Michaud**

**Considérant** l'offre de services professionnels reçue des Services comptables Michaud ;

**Considérant** que la proposition reçue est au taux horaire de 65,00\$ l'heure ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'accepter l'offre de Services comptables Michaud au taux horaire de 65,00 \$.

D'autoriser le paiement des factures pour une dépense ne dépassant pas 25 000,00 \$ payable à la réception desdites factures.



No de résolution  
ou annotation

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-054 Autorisation – Inscription au Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) 2023**

**Considérant** que le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra du 14 au 16 juin 2023 inclusivement ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 1 698,00 \$ plus les taxes applicables afin de permettre à mesdames Julie Jetté, Julie Thérien et Jacqueline Boucher de participer au congrès annuel 2023 de l'ADMQ.

Il est de plus résolu que les frais de déplacement et subsistances sont à la charge de la Ville de Gracefield.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-055 Comité – Accès à l'information et la protection des renseignements personnels**

**Considérant** que la résolution 2022-10-424 nommait l'ancien directeur général ;

**Considérant** que la Ville de Gracefield est un organisme public au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* ») ;

**Considérant** les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* par la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, c. 25) ;

**Considérant** que l'article 8.1 a été ajouté à la *Loi sur l'accès*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès* ;



No de résolution  
ou annotation

**Considérant** qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit ;

**Considérant** qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Ville de Gracefield doit constituer un tel comité ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès ;

Que ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Ville de Gracefield :

- Du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, madame la directrice générale Julie Jetté ;
- Comme remplaçante au responsable, la directrice générale adjointe et greffière madame Julie Thérien.

Que ce comité sera chargé de soutenir la Ville de Gracefield dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès.

Que si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Ville de Gracefield de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-056 Abolition d'un poste surveillant de patinoire**

**Considérant** que l'assureur n'oblige plus d'avoir des surveillants de patinoire ;

**Considérant** que ce poste n'est pas protégé au sens de la convention collective ;

**Considérant** qu'après une analyse de la situation, la direction générale recommande l'abolition d'un de ces postes pour la saison 2023 et que l'autre poste sera aboli à la fin de la saison ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :



No de résolution  
ou annotation

Qu'un poste de surveillant de patinoire soit aboli à compter du 13 février 2023, conformément à l'article 20.01 de la convention collective.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-057 Embauche de madame Vicky Tremblay à titre de commis comptable**

**Considérant** l'offre d'emploi pour le poste de commis comptable ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

De procéder à l'embauche de madame Vicky Tremblay à titre de commis comptable en date du 14 février 2023.

Que les conditions d'emploi soient assujetties aux dispositions de la convention collective en vigueur à l'échelon 1.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE**

#### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

#### **2023-02-058 Abrogation de la résolution 2021-08-323 – Lotissement 2687461 Canada Inc.**

**Considérant** la discussion du 13 décembre 2022 entre la directrice de l'urbanisme, le directeur général, le maire ainsi que l'inspectrice en bâtiment et environnement ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'abroger la résolution 2021-08-323.

Qu'il n'y aurait pas de frais de parcs et ce jusqu'à la refonte des règlements en 2023 et la décision concernant les frais datant de l'an dernier sont annulés à la demande des élus ;





No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales commerciales Inc. - No 5614-MG FLA-795

De retourner le chèque à monsieur Alie.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02 -059 Nomination d'un inspecteur en bâtiment et environnement**

**Considérant** l'offre d'emploi publiée pour un poste d'inspecteur en bâtiment et environnement ;

**En conséquence**, madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

De procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Poirier, au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement, à partir du 27 février 2023.

Que monsieur Poirier soit nommé, comme personne désignée conformément à l'article 120 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* chargé de l'application du règlement de contrôle intérimaire no. 2009-206 sur le territoire de la Ville de Gracefield.

Que soit conféré à monsieur Poirier les pouvoirs de visite et d'inspection prévus aux règlements d'urbanisme et signer les permis et certificats.

Que les conditions d'emploi soient assujetties aux dispositions de la convention collective en vigueur et que son salaire soit établi selon l'échelon 5.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02- 060 Annulation des frais – Dérogation mineure, 2 chemin des Roches**

**Considérant** qu'une erreur a été commise dans le dossier du 2, chemin des Roches suite à la demande de permis ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser de ne pas facturer les frais pour la demande de dérogation mineure du 2, chemin des Roches.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Avis de motion – Projet de règlement numéro 230-2023 – Règlement de démolition d'immeubles**

Monsieur le conseiller Alain Labelle, donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 230-2023 Règlement de démolition d'immeubles.

**2023-02-061 Autorisation de dépenses pour le congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ)**

**Considérant** que le congrès annuel de la COMBEQ se tiendra du 20 au 22 avril 2023 inclusivement ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 640,00 \$ afin de permettre à madame Raymonde Tremblay de s'inscrire au congrès annuel de la COMBEQ.

Il est de plus résolu que les frais de déplacement et de substances sont à la charge de la Ville de Gracefield.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**TRANSPORTS**

**2023-02-062 Lancement d'un processus d'appel d'offres – Achat d'une niveleuse**

**Considérant** que la Ville de Gracefield désire faire l'acquisition d'une niveleuse ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

De lancer le processus d'appel d'offres public pour l'achat d'une niveleuse.

D'autoriser madame la directrice générale adjointe et greffière Julie Thérien à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-063 Adoption du règlement 228-2022 afin d'abroger tous les règlements concernant les chemins privés et ou de tolérance de la Ville de Gracefield, de Northfield, Wright et Village de Gracefield**

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 novembre 2022 par le conseiller Alain Labelle ;

**Considérant** que l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt du projet de règlement en date du 14 novembre 2022 par le conseiller Alain Labelle ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'adopter le règlement 228-2022 afin d'abroger tous les règlements concernant les chemins privés et ou de tolérance de la Ville de Gracefield, de Northfield, Wright et Village de Gracefield.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-064 Appel d'offres sur invitation - Crédit-bail pour l'achat d'une pelle usagée sur roues**

**Considérant** que le Conseil de la Ville de Gracefield achète une pelle usagée sur roues pour le service des travaux publics ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à un appel d'offres pour le financement par crédit-bail pour cet équipement ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

De mandater madame la directrice générale Julie Jetté pour procéder à un appel d'offres sur invitation pour un financement par crédit-bail pour l'achat de la pelle usagée sur roues pour le service des travaux publics de la Ville de Gracefield.

D'autoriser la direction générale à demander des soumissions pour un crédit-bail d'un montant suffisant pour une période de 5 ans.



No de résolution  
ou annotation

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-065 Octroi de contrat – Appel d'offres 2023-01 – Pelle mécanique usagée sur roues**

**Considérant** l'appel d'offres 2023-01 – pelle mécanique usagée sur roues ;

**Considérant** que trois soumissions ont été reçues dans les délais ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que le contrat soit octroyé à Transport Camille Dionne (1991) Inc. au montant de 199 750,00 \$ plus les taxes applicables.

Que la dépense soit imputée par crédit-bail auprès du fournisseur crédit-bail inc. spar leasing inc. au montant de 197 000,00 \$ et taux soumis.

Que la balance de 2 750,00 \$ soit payé directement à Transport Camille Dionne (1991) Inc. par chèque.

Que madame la directrice générale Julie Jetté soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cet octroi.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Note au procès-verbal :**

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay se retire à 19h20.

**2023-02-066 Entente – André Cousineau – Virée sur son terrain**

**Considérant** que la ville utilise une parcelle d'un terrain privé appartenant à monsieur André Cousineau ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

D'effectuer un paiement annuellement de 2 000,00 \$ selon l'entente.



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales commerciales Inc. - No 5614-MG FLA-795

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Note au procès-verbal :**

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay réintègre son siège à 19h21

**2023-02-067 Formation – Abattage manuel**

**Considérant** que la ville doit former des employés pour abattage manuel ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser l'inscription de 4 employés au montant de 455,00 \$ chacun, plus les taxes applicables.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2023-02-068 Appel d'offres sur invitation – Acquisition camion neuf ½ tonne 4X4 – Soumission 2023-04**

**Considérant** que le Conseil de la Ville de Gracefield désire acquérir un camion ½ tonne 4X4 ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

De mandater madame le directrice générale Julie Jetté pour procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion ½ tonne 4X4 auprès des trois fournisseurs suivants :

- Garage Gerard Hubert Automobile Ford
- Garage Gendron Chrysler Dodge Jeep
- Garage McConnery Chevrolet Buick GMC

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **2023-02-069 Autorisation de dépense – CIMA+**

**Considérant** la réception de la facture pour le service rendu du 5 mars 2022 au 13 janvier 2023 ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 5 463,36 \$ plus les taxes applicables à CIMA+ s.e.n.c..

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-070 Autorisation de dépense – Cégep de St-Laurent**

**Considérant** la réception de la facture pour la formation – Eau souterraine avec et sans filtration et réseau – 16 jours

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 5 920,00 \$ plus les taxes applicables au Cégep de St-Laurent.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



No de résolution  
ou annotation

### **2023-02-071 Prolongation de l'offre de services – Plomberie Environord Inc.**

**Considérant** que la résolution 2022-09-388 autorisait la signature d'un contrat avec le fournisseur Plomberie Environord Inc. ;

**Considérant** que l'offre de services était pour une période de six mois et que celle-ci se termine le 13 mars 2023 ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

D'autoriser la prolongation dudit contrat pour une période de 3 mois supplémentaires au même taux, soit :

- Technicien 98\$/h pour les heures régulières ;
- Technicien 119\$/h pour le soir après 17h00 jusqu'à 6h00 ;
- Technicien 128\$/h pour les fins de semaine et journées fériées.

D'autoriser madame la directrice générale, Julie Jetté, à signer tous les documents relatifs à cet octroi.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-072 Autorisation de dépense – VO3 Inc.**

**Considérant** la réception de deux factures pour deux visites à l'usine de filtration d'eau ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 17 547,83 \$ plus les taxes applicables au fournisseur VO3 Inc.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**LOISIRS ET CULTURE**



No de résolution  
ou annotation

### **2023-02-073 Autorisation de dépense – MRCVG**

**Considérant** la participation de la Ville de Gracefield pour l'activité des dimanches de ski organisée par la MRCVG ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé de monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 150,00 \$ taxes incluses à la MRCVG pour la participation de la Ville.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-074 Ouverture de soumission 2022-16 – Fleurs 2023**

**Considérant** que Ville de Gracefield a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de fleurs pour la saison estivale 2023 selon l'appel d'offres numéro 2022-16 ;

**Considérant** que la Ville de Gracefield a reçu une soumission ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

D'octroyer le contrat pour la fourniture de fleurs pour la saison estivale 2023 à Pépinière Haute-Gatineau pour un montant de 3 467,50 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **2023-02-075 Offre de Ozéro – Station de lavage de bateau**

**Considérant** l'offre de service reçue de la compagnie Ozéro pour la station de lavage de bateau ;

**En conséquence**, madame la conseillère Mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser une dépense au montant de 59 234, 47 \$ pour l'achat d'une station de lavage de bateau au fournisseur Ozéro.





No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales commerciales Inc. - No 5614-MG FLA-795

D'autoriser madame la directrice générale Julie Jetté à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **2022-06-076 Vente d'équipement – Appareils respiratoires – Processus d'encan**

**Considérant** que la brigade incendie de Gracefield doit se départir des anciens appareils respiratoires ;

**Considérant** qu'un processus de vente publique pourrait être considéré ;

**En conséquence**, madame la conseillère mélanie Lefebvre, appuyée de monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser madame la directrice générale adjointe et greffière Julie Thérien à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2023-02-077 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SRSCSI) – Rapport annuel d'activité 2020-2021 – An 5**

**Considérant** que monsieur le directeur du service incendie Michael Gainsford est responsable de l'application du plan des mesures d'urgence, a complété et présenté le rapport annuel d'activités de l'An 5 (2020-2021), selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;

**En conséquence**, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

D'accepter le dépôt du rapport annuel d'activités (An 5) 2020-2021 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'en faire parvenir une copie au coordonnateur préventionniste, monsieur Louis Gauthier de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

D'autoriser monsieur le directeur du service incendie Michael Gainsford à signer ledit rapport.



No de résolution  
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **RAPPORT DE COMITÉS**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **Note au procès-verbal :**

La période de questions s'est tenue de 19h30 à 19h40.

#### **CORRESPONDANCE**

#### **Note au procès-verbal :**

Les documents relatifs à la correspondance sont déposés aux membres du Conseil.

#### **VARIA**

Aucun varia

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **2023-02-078 Levée de la séance ordinaire**

Monsieur le conseiller Alain Labelle, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 19 h 43.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



No de résolution  
ou annotation

Le maire

La directrice générale adjointe et  
greffière

Mathieu Caron

Julie Thérien

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions  
contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur  
général et greffier de mon refus de les approuver conformément à  
l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron

Maire

